

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2014

Présents : Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNARDET, Stéphane BOISIER, Benoît CLAVEL, Christophe GEORGES, Frédéric GILSON, Nadia JOSSERAND, Dorothee KNOEPFFLER-CARMINATI, Julie LATHUILLE, Jean-Claude LOYEZ, Patrice MALEYSSON, Philippe ROISINE Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Absents (excusés) : Corinne GOBBER, Stéphane PACCARD.

Christophe GEORGES est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) *Approbation compte-rendu de la dernière séance*
- 2) *Constitution d'une commission « personnel »*
- 3) *Voirie :*
 - *Barrières trottoir Chef-Lieu*
 - *Demande de subvention auprès du Conseil Général*
- 4) *Rapports annuels sur le service de l'eau potable et celui de l'assainissement*

- 5) *Urbanisme : déclarations d'intention d'aliéner*
- 6) *Centre de Gestion : adhésion service de prévention*
- 7) *Fonctionnement garderie périscolaire*
- 8) *Décisions modificatives budget principal et budget Praz D'Zeures*
- 9) *Droit de formation des élus*
- 10) *Informations et Questions diverses*

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Approbation compte-rendu de la dernière séance	Avis favorable	
2	Constitution d'une commission « personnel »	Avis favorable avec les membres suivants : Frédéric GILSON, Bruno GUIDON, Nadia JOSSERAND, Julie LATHUILLE, Jean-Claude LOYEZ	
3	Demande de subvention auprès du Conseil Général au titre des	Avis favorable	
b)	amendes de police pour des aménagements de sécurité		
	<i>Arrivée de Stéphane BOISIER et Benoît CLAVEL</i>		
4	Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau	Adoption du rapport	
a)	potable		
4	Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de	Adoption du rapport	
b)	l'assainissement non collectif		
5	Déclarations d'intention d'aliéner n°2014/05, 2014/06, 2014/07, 2014/08, 2014/09, 2014/10	La Commune ne souhaite pas préempter.	
6	Adhésion au service de prévention du Centre de Gestion de la Fonction Publique 74	Avis favorable	

7	Modification du règlement : - ajout du mercredi de 7h00 à 8h30 et de 11h30 à 12h30. - inscription une semaine à l'avance - en cas d'enfants trop nombreux, priorité est donnée aux enfants domiciliés à Serraval	Avis favorable	
8	Décisions modificatives	Avis favorable pour les décisions modificatives suivantes : 1) Au budget principal - 7.600 € au compte 022 + 7.600 € au compte 023 + 7.600 € au compte 021 + 7.600 € au compte 20416321/204 2) Au budget Praz d'Zeures + 7600 € au compte 1328/13 + 7600 € au compte 2158	
9	Droit à la formation des élus et ouverture de crédits budgétaires	Avis favorable pour un montant de 2 % du montant total des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées des élus	
10	Décisions modificatives	Avis favorable pour la décision suivante : - 360 € au compte 022 + 360 € au compte 6535	

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
3 a)	Demander des devis pour les barrières du trottoir du Chef-Lieu	Le Maire	Fait faire 3 devis pour des modèles de barrières identiques		Le plus rapidement possible
10 a)	Préparer une nouvelle convention pour la location et faire un appel à candidature	La municipalité	La refait et la propose à la prochaine réunion du conseil		
10 b)	Demander à Michel Perrillat de mettre une grille ou un caniveau	Le Maire	Fait un courrier		Le plus rapidement possible
10 b)	Faire faucher jusqu'à la Praz	Le Maire	Etudie cette demande		Le plus rapidement possible
10 b)	Refaire faucher les talus que les personnes privées ont déjà fauché	L'adjoint chargé de la voirie	Revoit avec l'entreprise MOCE TP		
10 b)	Demande est fait d'enfouir les lignes électriques du Mont	Le Conseil Municipal	Etudie ce dossier		

2. Constitution d'une commission « personnel »

Elle a pour objectif :

- préparer le remplacement d'un départ en retraite,
- modifications des horaires et des contrats du personnel à l'école suite à la mise en place des rythmes scolaires
- fonctionnement garderie périscolaire
- autre personnel.

3. Voirie

a) Barrières trottoirs Chef-Lieu

Deux devis ont été réalisés :

- un par l'entreprise CMPR pour un montant de 6440 € H.T de barrières et 1800 € de pose. Si seule pose 2200 € H.T.
- un autre de 2880 € sans la pose

Ce ne sont pas les mêmes modèles de barrières.

c) Divers

Les devis pour les radars pédagogiques au Col du Marais et les panneaux pour le Chef-Lieu ont été validés.

4. Rapport annuel sur la qualité et le prix de service public

b) Assainissement non collectif

Le devis avec le cabinet Nicot pour le programme de réhabilitation a été validé et une réunion publique sera organisée le 5 septembre à 20h30 avec les propriétaires concernés.

6. Adhésion au service de prévention du Centre de Gestion

Une visite par an dans les locaux et avec le personnel communal est organisée.

10. Informations et questions diverses

a) La Petite Epicerie

La gérante de la Petite Epicerie a informé le Maire qu'elle souhaite arrêter la gestion du fonds au 31 décembre 2014.

Proposition est faite de coupler la location du bail et du fonds à une location d'un logement.

b) Voirie

L'entreprise Eurovia a proposé un rabais de 5 % sur son montant initial du marché.

c) Bois

La Commune a vendu 2 coupes :

- une parcelle de 249 m3 à la Combe pour un montant de 7621 €
- une parcelle de 99 m3 aux Bacs pour un montant de 4200 €

Des chablis pour 14 m3 ont été vendus à Christian FANTI.

Un état des lieux va être organisé aux Pruniers avec l'entreprise, l'ONF, les propriétaires pour une coupe communale.

d) Personnel

L'agent en congé parental a demandé un congé de présence parentale pour 3 mois.

Une réunion de la commission « personnel » est fixée au 6 août 2014.

e) Ecole

Une fuite d'eau avait été détectée au niveau du bungalow. L'employé technique avait effectué des travaux et à ce jour, il n'y a plus de fuite.

La mairie a reçu une lettre de l'inspection d'académie indiquant une fermeture possible d'une classe à la prochaine rentrée 2015.